

Recensement de la population de 1999

De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail

Catherine Borrel, Julien Boëldieu, Cellule Statistiques et études sur l'immigration, Insee

En 1999, 2,3 millions d'immigrés actifs résidaient en France, soit 8,6 % de la population active. Les femmes sont maintenant aussi nombreuses que les hommes dans la population immigrée mais elles ont, traditionnellement, un taux d'activité bien inférieur. Cependant elles ont de plus en plus tendance à suivre le modèle français d'activité féminine. Ainsi, le taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans est passé de 41 % en 1982 à 57 % en 1999. Les immigrés sont davantage affectés par le chômage que le reste de la population, les femmes encore plus que les hommes. De plus ils occupent plus fréquemment que les autres des emplois temporaires ou à temps partiel. La plupart des immigrés actifs sont ouvriers ou employés. Les hommes sont sur-représentés dans le secteur de la construction et les femmes dans celui des services aux particuliers.

Est considérée comme immigrée toute personne résidant en France née à l'étranger et se déclarant de nationalité étrangère ou française par acquisition. En 1999, le nombre d'actifs immigrés résidant en France métropolitaine s'élève à 2 294 000 (dont 35 % ayant acquis la nationalité française), soit 8,6 % de l'ensemble des actifs. Ils étaient 2 137 000 en 1990 (8,4 % des actifs). La population immigrée compte autant d'hommes que de femmes, mais les femmes sont minoritaires parmi les actifs immigrés (41 %). Leur part s'est cependant accrue depuis 1990, où elle n'était que de 36 %. L'augmentation du nombre d'immigrés actifs depuis 1990, + 157 000 en 9 ans, est due à la progression du nombre de femmes actives qui a crû de 197 000 depuis 1990, tandis que le nombre d'hommes actifs diminuait. Ainsi en 1999, la part des immigrées dans la population des femmes actives s'établit à 7,7 % contre 6,7 % en 1990. La part des hommes immigrés est de

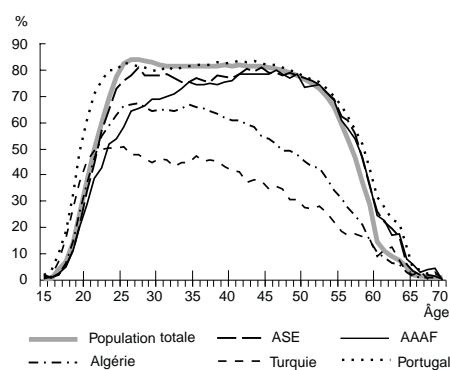
9,5 % en 1999, légèrement inférieure à son niveau de 1990 (9,8 %). Parmi ces 2 294 000 immigrés actifs, 1 790 000 ont un emploi et 504 000 se sont déclarés au chômage.

Forte progression du taux d'activité des femmes immigrées

Le taux d'activité des immigrés âgés de 15 à 64 ans est très proche de celui de l'ensemble de la population : 68 % contre 69 %.

Les femmes immigrées âgées de 15 à 64 ans ont un taux d'activité plus faible que celui de l'ensemble des femmes : 57,1 % contre 63,1 %. Cependant l'écart s'est fortement réduit depuis 1982 : 41 % des femmes immigrées se portaient alors sur le marché du travail contre 54 % de l'ensemble des femmes. La forte progression du nombre de femmes immigrées actives a plusieurs explications. Elle est surtout le fait d'un changement de comportement : pour une même génération, le taux d'activité des femmes, entre 30 et 49 ans, est supérieur en 1999 de 8 à 10 points à son niveau de 1990. Elle est également due à l'arrivée en France, depuis 1990, de femmes dont le taux d'activité est un peu supérieur à celui de l'ensemble des femmes immigrées. Enfin elle est le résultat des effets de génération : les femmes jeunes, déjà plus souvent acti-

① Taux d'activité des femmes immigrées selon l'âge et l'origine géographique



ASE : Asie du Sud-est

AAAF : Afrique anciennement sous administration française

Source : recensement de la population de 1999, Insee

ves que leurs aînées en 1990, sont encore sur le marché du travail 9 ans après.

Le comportement des immigrées se différencie très nettement en fonction de leur pays de naissance (graphique 1). Les femmes nées au Portugal et celles nées en Asie du Sud-est (Cambodge, Laos, Vietnam) ont un taux d'activité supérieur ou proche de celui de l'ensemble des femmes. Jusqu'à 45 ans, le taux d'activité des femmes nées dans un pays d'Afrique subsaharienne anciennement sous administration française (Côte-d'Ivoire, Gabon, Mali, etc.) est inférieur au taux d'activité de l'ensemble des femmes ; il s'en écarte assez peu ensuite. En revanche, le taux d'activité des femmes nées en Algérie ne dépasse jamais 70 % et décroît à mesure que l'âge des femmes s'élève. Les femmes natives de Turquie sont beaucoup moins présentes sur le marché du travail : leur taux d'activité atteint son maximum (50 %) entre 20 et 26 ans et décline ensuite.

Le taux d'activité des hommes immigrés (78,6 %) est supérieur à celui de l'ensemble des hommes (74,9 %). Il est un peu plus faible chez les jeunes de moins de 35 ans en raison de la forte présence d'étrangers venus en France faire leurs études. Aux âges de pleine activité, le taux d'activité des hommes immigrés est très voisin de celui de l'ensemble des hommes (graphique 2) et, parmi les immigrés, qu'ils soient étrangers ou qu'ils aient acquis la nationalité française.

Les immigrés plus affectés par le chômage que les autres actifs

Depuis 1990, le nombre de chômeurs immigrés a augmenté d'un tiers, alors que la population active immigrée a augmenté de moins de 8 % sur la même période, et que le nombre total des chômeurs s'est accru de 18 %. En 1999, plus de 500 000 immigrés étaient au chômage soit 120 000 de plus qu'en 1990. Une part importante des immigrés arrivés sur le marché du travail est venue gonfler les effectifs des chômeurs. Aujourd'hui, les chômeurs immigrés constituent 15 % des chômeurs, alors que les immigrés ne représentent que 8,6 % de la population active. Cette sur-représentation est due en partie à la structure de leur qualification, moins élevée en moyenne.

Le taux de chômage des immigrés est très supérieur à la moyenne : il atteint

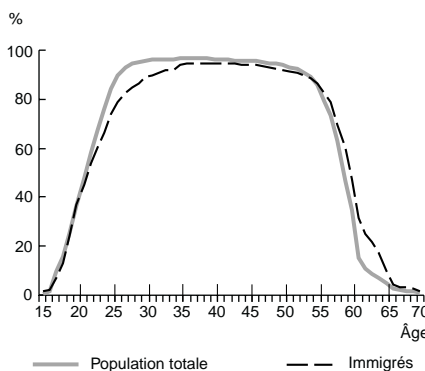
22 % de la population active immigrée, soit 9 points de plus que le taux de chômage moyen (13 % de l'ensemble des actifs, au sens du recensement, cf. « Pour comprendre ces résultats »). Les femmes immigrées, comme les autres, sont plus touchées par le chômage que les hommes : le taux de chômage des femmes immigrées s'établit à 25 %, celui des hommes à 20 %. Depuis 1990, le taux de chômage des immigrés a augmenté, passant de 18 % à 22 % (graphique 3).

Les immigrés qui ont pris la nationalité française sont moins affectés par le chômage, 15 % des hommes et 21 % des femmes immigrés devenus français, contre 22 % des hommes et 28 % des femmes immigrés de nationalité étrangère. Ces taux restent très supérieurs à la moyenne, quelle que soit la nationalité.

Le chômage affecte principalement les ouvriers et les employés immigrés. Le taux de chômage atteint 22 % pour les immigrés employés et 24 % pour ceux qui sont ouvriers ; ces taux sont de 15 % et 16 % pour l'ensemble des employés et ouvriers. Le diplôme et le niveau d'études protègent peu les immigrés du chômage. Le taux de chômage des immigrés ayant

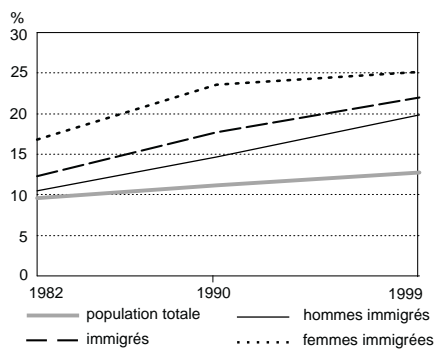
suivi des études supérieures est en moyenne de 16 %, contre 8 % pour l'ensemble des actifs du même niveau. Le niveau d'études n'a pas d'influence sur l'écart entre les taux de chômage des immigrés et ceux de l'ensemble des actifs : à niveau d'études égal, l'écart est toujours supérieur à 8 points. Cependant il est d'autant moins important que le niveau d'études est faible : ainsi, les immigrés actifs sortis de l'école primaire (un quart des immigrés actifs) ont un taux de chômage très proche de celui de l'ensemble des actifs de même niveau avant 40 ans, l'écart se creusant après cet âge. Pour tous les autres niveaux d'études (collège, lycée, études supérieures), l'écart reste le même quel que soit l'âge. Les immigrés actifs nés dans un pays de l'Union européenne sont beaucoup moins exposés au chômage que les autres. Le taux de chômage des immigrés nés en Espagne, en Italie et au Portugal est inférieur d'un peu moins de deux points à la moyenne nationale. Le chômage frappe plus durement les immigrés nés en Asie du Sud-est (20 % des immigrés actifs) et surtout les immigrés actifs nés en

② Taux d'activité des hommes par âge



Source : recensement de la population de 1999, Insee

③ Évolution du taux de chômage entre 1982 et 1999



Source : recensements de la population, Insee

① Part des emplois temporaires dans l'emploi salarié (hors fonction publique)

En %

Pays de naissance	15-64 ans			20-29 ans		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Portugal	10	10	10	17	18	17
Algérie	18	17	19	28	30	26
Maroc	19	19	19	29	32	26
AAAF(a)	19	19	20	27	29	26
Turquie	21	21	22	27	28	25
Cambodge, Laos, Vietnam	14	13	16	18	17	21
Ensemble des immigrés	15	15	17	25	27	25
Ensemble des salariés	14	12	15	24	24	25

(a) Pays d'Afrique hors Maghreb anciennement sous administration française : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo
Source : recensement de la population de 1999, Insee

Afrique ou en Turquie, dont près du tiers sont sans emploi.

Des emplois temporaires

Les immigrés occupent un peu plus souvent que l'ensemble des salariés un emploi temporaire (CDD et emploi intérimaire). Hors fonction publique, un emploi temporaire sur dix est pourvu par un immigré, alors que la part des immigrés dans la population active salariée (toujours hors fonction publique) est de 9 %. Cette fragilité sur le marché du travail des salariés immigrés touche un peu plus les hommes que les femmes.

Selon leur pays de naissance, les immigrés sont plus ou moins exposés à la précarité sur le marché du travail (tableau 1). Globalement, 15 % de l'ensemble des immigrés salariés (hors fonction publique) disposent d'un emploi temporaire. Cette proportion est supérieure à 18 % parmi les salariés (hors fonction publique) nés en Algérie, au Maroc ou en Afrique anciennement sous administration française. Elle atteint 21 % chez les natifs de Turquie. A l'inverse, la part des emplois temporaires parmi les salariés (hors fonction

publique) nés en Asie du Sud-est est très proche de la moyenne. Elle est inférieure (10 %) chez les natifs du Portugal.

La situation sur le marché du travail des jeunes salariés immigrés est particulièrement fragile. Les contrats temporaires représentent le quart des emplois salariés (hors fonction publique) occupés par les immigrés âgés de 20 à 29 ans. Cependant, cette situation diffère peu de l'ensemble des jeunes salariés du même âge, dont le quart est également employé temporairement.

Les travailleurs immigrés sont également plus souvent employés à temps partiel. C'est surtout le cas pour les femmes qui sont relativement plus nombreuses à occuper des emplois à temps partiel que l'ensemble des femmes actives ayant un emploi (37 % contre 31 %). De plus, ces emplois sont le plus souvent d'une durée inférieure à celle des emplois occupés par les autres femmes.

Deux immigrés actifs sur trois sont ouvriers ou employés

Les immigrés occupent principalement des emplois d'ouvriers ou d'employés :

c'est le cas pour 66,5 % d'entre eux contre 56 % de l'ensemble de la population. Les immigrés sont plus souvent ouvriers : 53 % des hommes et 20 % des femmes appartiennent à cette catégorie, contre 40 % des hommes actifs et 12 % des femmes actives. L'écart est plus marqué pour les ouvriers non qualifiés : 18 % d'immigrés occupent ces emplois, 11 % de l'ensemble des actifs. En revanche, les immigrés sont un peu moins fréquemment employés (27 %) que l'ensemble de la population. Ceci est dû à la forte proportion d'emplois de ce type dans la fonction publique, emplois fermés pour les immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française. Au sein de cette catégorie, les immigrés ont plus souvent (11,5 %) un emploi de service direct aux particuliers (services personnels et domestiques, hôtels et restaurants) que l'ensemble des actifs (6,2 %). La moitié des femmes immigrées ont cette profession. Au total, 30 % des immigrés occupent un emploi non qualifié d'ouvriers ou d'employés, c'est le cas de 17 % de l'ensemble de la population.

De façon générale, le type d'activité occupée par les immigrés diffère beau-

2 Les actifs selon la catégorie socioprofessionnelle et le pays de naissance

En %

	Population totale	Immigrés	Union Européenne	Espagne	Italie	Portugal	Algérie	Maroc	Tunisie	Autre Afrique	Turquie	CLV*
Hommes	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Agriculteurs exploitants	3	1	1	1	1	1	0	1	0	0	1	1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	8	9	11	13	17	9	8	7	11	5	10	10
Cadres et professions intellectuelles supérieures	14	11	11	10	12	3	7	8	11	12	2	12
Professions intermédiaires	21	13	15	18	19	10	11	10	11	16	6	17
Employés	13	11	7	9	8	6	12	10	12	20	5	15
<i>dont personnels des services directs aux particuliers</i>	2	4	2	2	2	2	4	3	4	6	2	7
Ouvriers	39	53	55	50	44	71	59	62	54	43	75	44
<i>Ouvriers qualifiés</i>	26	32	38	35	33	48	36	30	34	22	38	25
<i>Ouvriers non qualifiés</i>	13	21	17	15	11	23	23	32	20	21	37	19
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	2	2	0	0	0	0	2	2	1	3	2	1

	Population totale	Immigrés	Union Européenne	Espagne	Italie	Portugal	Algérie	Maroc	Tunisie	Autre Afrique	Turquie	CLV*
Femmes	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Agriculteurs exploitants	2	1	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	4	4	5	6	6	2	3	3	4	3	4	7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9	8	7	7	9	2	5	5	8	4	2	7
Professions intermédiaires	23	13	14	13	15	5	12	10	13	11	5	12
Employés	49	50	53	56	50	62	53	50	49	57	30	39
<i>dont personnels des services directs aux particuliers</i>	12	23	27	25	16	40	21	23	20	27	10	12
Ouvriers	12	19	19	16	19	27	17	22	18	15	48	32
<i>Ouvriers qualifiés</i>	4	5	4	5	6	5	4	5	5	3	14	13
<i>Ouvriers non qualifiés</i>	8	14	15	11	13	22	13	17	13	12	34	19
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	2	5	1	1	1	1	11	10	8	10	10	3

* CLV : Cambodge, Laos, Vietnam

Source : recensement de la population de 1999, Insee

coup selon leur pays de naissance (tableau 2).

La répartition par catégorie socioprofessionnelle des immigrés arrivés depuis 1990 est semblable à celle de l'ensemble des immigrés. Les seuls écarts se situent aux extrêmes de l'échelle sociale : 7 % des nouveaux arrivés sont au chômage sans avoir jamais travaillé (3 % pour l'ensemble des immigrés) et 15 % appartiennent à la catégorie « cadres et professions intellectuelles ». Ce taux relativement élevé de cadres est dû à la présence d'immigrés venant des pays de l'Union européenne (sauf Espagne, Italie, Portugal) qui sont cadres à 30 %. Ces immigrés représentent 16 % des nouveaux arrivants, alors qu'ils ne forment que 8 % de l'ensemble des actifs immigrés.

Les immigrés sont très présents dans les secteurs de la construction et des services aux particuliers

En moyenne, les immigrés représentent 8 % de la population active ayant un emploi. La présence de travailleurs immigrés est cependant plus forte dans certains secteurs comme la construction et les services aux particuliers (services personnels et domestiques, hôtels et restaurants), qui emploient chacun environ 15 % d'immigrés, ainsi que dans l'industrie automobile et les services aux entreprises qui en emploient chacun 10 %. Elle est faible dans les secteurs de l'énergie et des activités financières, où travaillent 4 % d'immigrés.

L'industrie et la construction rassemblent un quart des actifs ayant un emploi mais un peu moins du tiers des actifs immigrés ayant un emploi. Ceux-ci sont moins fréquemment employés dans le secteur tertiaire, où travaillent près des trois-quarts de la population active

occupée et un peu plus de deux actifs occupés immigrés sur trois.

Les hommes et femmes n'ont pas la même place dans la division du travail : cela est vrai également pour les immigrés. Les hommes sont plus fréquemment employés dans la construction (un homme immigré sur cinq y travaille, mais presque aucune femme) et sont moins nombreux dans le secteur tertiaire. Les femmes immigrées y sont très majoritairement employées puisque 86 % d'entre elles y exercent (contre 57 % des hommes). Plus précisément, les femmes immigrées occupent plus souvent des emplois de service aux particuliers que l'ensemble des actives ; c'est le cas pour une femme immigrée sur cinq, mais pour une active sur dix seulement.

Pour comprendre ces résultats

Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger. Après quelques années de résidence, certains immigrés ont pu devenir français par acquisition, les autres restant étrangers.

La définition du chômage dans le recensement inclut toutes les personnes qui se sont déclarées chômeurs, sauf si elles ont déclaré explicitement ne pas rechercher du travail. Cette définition est plus extensive que celle du Bureau Internationale du Travail, utilisée dans l'Enquête Emploi de l'Insee. L'écart entre les deux sources tient aussi au fait que le recensement couvre également les populations des communautés (foyers de travailleurs, etc.) et pas seulement les ménages ordinaires.

La population active comprend les personnes ayant un emploi ou qui sont à la recherche d'un emploi, ainsi que les militaires du contingent.

Le taux d'activité est la part des actifs dans la population en âge d'être active (15 ans ou plus).

Le taux de chômage est la proportion de chômeurs dans la population active.

Les résultats présentés ici sont issus des recensements de la population. Pour 1999, les données proviennent de l'exploitation par sondage au 1/20, c'est-à-dire de l'exploitation d'un bulletin sur 20. L'incertitude liée à l'échantillonnage est fonction de l'effectif x à estimer ; en première approximation, on peut prendre comme intervalle de confiance à 95% : $x \pm 9\sqrt{x}$

Les bulletins individuels du recensement ont été remplis par les personnes elles-mêmes.

Pour en savoir plus

« Les immigrés en France » *Contours et caractères*, Insee, février 1997

« La population active immigrée en 1982 et 1990 », *Insee Résultats*, n° 61, 1997

« Les immigrés », dans *France, Portrait social 2000-2001*, Insee, octobre 2000, pp. 194-195

« L'emploi des immigrés en 1999 (Enquête emploi) », *Insee Première*, n° 717, mai 2000

« La proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans (Recensement de la population 1999) », *Insee Première*, n°748, novembre 2000

« 12,2 millions d'actives et 14,3 millions d'actifs (Recensement de la population 1999) », *Insee Première*, n°749, novembre 2000

Recensement de la population de 1999 - les principaux produits

Tableaux Références et Analyses, sondage au 1/20è *Insee-Résultats* n° 744 ou *Cédérom*, juillet 2001

Résultats du recensement de la population de 1999 - Exploitation principale - tableaux et bases de données disponibles sur fascicules, sur *Cédéroms* ou sur le site internet de l'Insee (www.insee.fr ou www.recensement.insee.fr)

Les résultats de l'exploitation complémentaire (fournissant notamment les thèmes activités, professions et familles au niveau infra départemental) seront disponibles à l'automne 2001.

Tous les INSEE Première relatifs au recensement sont accessibles sur le site internet de l'INSEE (www.insee.fr)

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE-CNGP, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX 01

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2001

1 an, 60 numéros = 530 F (France)
80,80 €

663 F (Europe)
101,07 €

827 F (Reste du monde)
126,08 €

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Francs par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ F.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :
Paul Champsaur

Rédacteur en chef :
Daniel Temam

Rédacteurs : J.-W. Angel,
R. Baktavatsalou, C. Dulon,
A.-C. Morin, B. Ouvré

Maquette : L. Jean

Code Sage IP01791

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2001



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES